



Comité Départemental de la Retraite  
Sportive du Doubs  
CODERS 25



Retraite Sportive du Pays d'Ornans

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

---

## Assemblée générale extraordinaire

---

Besançon, 19 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Le Comité directeur du club de la Retraite Sportive du Pays d'Ornans a pris la décision de démissionner. Pour permettre aux adhérents de poursuivre leurs activités sportives et assurer l'administration du club, il est indispensable de constituer un nouveau Comité directeur et un nouveau Bureau.

L'élection des nouveaux dirigeants aura lieu au cours de l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra :

**Judi 22 février 2018 à 9h30**  
**Salle des Isles Basses, place Courbet à ORNANS**

Toutes les adhérentes et tous les adhérents du club à jour de leur cotisation 2017–2018, sont invité(e)s à participer à cette importante réunion qui sera présidée par Claude Gady, Président du CODERS–25.

Les personnes qui souhaitent faire partie du nouveau Comité directeur doivent faire acte de candidature à l'aide du formulaire joint à cette convocation.

Cette fiche de candidature devra être adressée par lettre ordinaire au Président du CODERS–25 :

M. Claude Gady

24, rue Duplain

25000 BESANÇON

ou par courrier électronique : [claude.gady@numericable.fr](mailto:claude.gady@numericable.fr) avec copie au secrétaire : [remi.brendel@wanadoo.fr](mailto:remi.brendel@wanadoo.fr) avant le lundi 12 février 2018 minuit le cachet de la poste ou la date du courriel faisant foi.

**Rappel** (extrait de l'article 12 des statuts de la RSPO) :

*Les membres du Comité directeur sont élus au scrutin secret. Ils sont rééligibles une fois ; ils élisent parmi eux un(e) Président(e).*

*La durée du mandat du Comité directeur est de quatre ans. Seules peuvent être élues au Comité directeur les personnes adhérentes à l'association.*

*Le Comité directeur est composé de 9 à 15 membres.*

La participation à cette AG extraordinaire et la candidature des adhérents au Comité directeur sont essentielles à la survie du club, j'espère en conséquence que vous pourrez participer à cette réunion et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président du CODERS–25

Claude Gady